

Compte-rendu du Conseil de Quartier Gambetta

Mairie XXe – Jeudi 14 décembre 2021

Présents : ARAGON Philippe (membre), SURAN Michèle (habitante), APARIGHO Lydie (habitante), GABORIT Françoise (membre), MONGELLAZ Jocelyne (membre), ABADIE Hervé (membre), FEVRE-PERNET Christine (membre), Axel CAUSIN (membre).

Excusés : Coordinateur de conseil de quartier, PELLISSIER Pauline, BABIN Théva, CHAMBRIN Marie-Hélène, MALTESTE Bernard

Ordre du jour :

1. Validation des CR 18/11/21 et 02/12/21
2. Réflexion sur la mise en place de commissions
3. GPO : information et proposition de 2 membres par Conseil de Quartier
4. Finances : montant sauvegardé et ré-imputé pour l'année et point sur les équipements des squares et jardins
5. Point sur les associations ayant contacté le PDL
6. Fixer les dates de réunion pour la rentrée
7. Action(s) commune(s) avec les autres conseils de quartier
8. Questions diverses

Philippe ARAGON ouvre la séance à 19 heures.

Axel CAUSIN est désigné secrétaire de séance.

1. Validation des CR 18/11/21 et 02/12/21

Les comptes-rendus des 18/11 et 02/12 sont validés à l'unanimité.

2. Réflexion sur la mise en place de commissions

Les commissions seront à mettre en place lorsque tous les membres du conseil de quartier Gambetta seront nommés. Philippe rappelle qu'au-delà des personnes élues et nommées, les habitants volontaires peuvent s'impliquer au sein des commissions.

Pour que les membres, habitants et acteurs puissent s'inscrire dans la dynamique des commissions, il est proposé que les membres qui animent les commissions puissent réaliser un TOPO de ce qu'ils entendent traiter à l'occasion de cette commission.

Pour ce qui est des investissements et aide aux associations, il est proposé la mise en place d'une commission des finances qui peuvent évaluer les demandes des acteurs en amont des conseils qui entérineront les décisions. Se proposent pour cette commission Philippe, Axel. Il sera nécessaire que le trésorier soit dans la commission. La composition des commissions sera à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

3. GPO : information et proposition de 2 membres par Conseil de Quartier

Christine présente le projet GPO. Le Commissaire du 20^e arrondissement souhaite mettre en place des groupes de travail très localisés sur les questions de sécurité : des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO). Il est proposé pour participer à ces rencontres mensuelles que le conseil de quartier nomme deux représentants.

Au regard des sollicitations et des agendas des membres, il est décidé de proposer deux titulaires et deux suppléants pour cette instance ce qui permettra au mieux les échanges et le suivi des travaux de ce groupe.

Sont candidats titulaires Philippe ARAGON et Hervé ABADIE et candidates suppléantes Christine FEVRE-PERNET et Jocelyne MONGELLAZ.

Le conseil de quartier désigne à l'unanimité ces représentants au Groupe de Partenariat Opérationnel.

4. Finances : montant sauvegardé et ré-imputé pour l'année et point sur les équipements des squares et jardins

Il est rappelé que le conseil de quartier Gambetta a une dotation budgétaire de la mairie du 20^{ème} de 15000€ au titre d'aides aux projets et animations et de 15000€ au titre d'aides aux projets d'investissements pour l'année 2021.

Au dernier conseil de quartier, il est rappelé que 2000€ ont été bloqués dans le but d'installer une table de ping-pong compatible handisport au square Édouard Vaillant. Un soutien financier de 1000€ a été attribué aux Artistes de Ménilmontant et 1320€ à Casa Dalhia pour leur action Noël solidaire. Pour l'action Feria Andalouse en 2022, 6000€.

Le conseil de quartier souhaite savoir ce qu'il en est du possible report des crédits restants de l'année 2021 sur l'année 2022.

5. Point sur les associations ayant contacté le PDL

Le conseil de quartier souhaite savoir si des associations de la zone de compétence Gambetta ont contacté le service Politique démocratie locale pour obtenir de l'aide et des informations. Les membres souhaitent savoir s'il existe un listing des coordonnées des écoles et des associations de la zone de compétence du conseil de quartier afin de pouvoir communiquer auprès d'elles.

Christine se charge de suivre dans la boîte mail du conseil de quartier les possibles habitants et associations qui prennent contact avec le conseil de quartier. Elle fera suivre les mails aux membres du bureau.

6. Fixer les dates de réunion pour la rentrée

Sur 2022, le conseil de quartier souhaiterait savoir s'il existe à la mairie un calendrier des appels à projets afin de pouvoir anticiper et interpeller les associations du quartier. Aussi, les membres souhaiteraient créer un calendrier des grands événements durant l'année afin de pouvoir appuyer les associations, services organisateurs.

Pour le calendrier des réunions du conseil de quartier, il est proposé de mettre en place une séance du conseil tous les 15 jours, le jeudi à compter du 13 janvier 2022.

Les commissions organiseront leur rencontre dans l'objectif de pouvoir se tenir régulièrement selon les disponibilités et projets.

7. Action(s) commune(s) avec les autres conseils de quartier

La question de la sécurité et de la prévention est partagée dans plusieurs conseils de quartier. Cela nécessite sur ce thème comme d'autres, des échanges réguliers entre conseils de quartier.

Le conseil de quartier Belleville a envoyé une demande de rencontre avec le conseil de quartier Gambetta autour de la thématique des nuisances sonores nocturnes. Les membres proposent une rencontre entre les bureaux des deux conseils de quartier. Christine fera une réponse dans ce sens.

Le conseil de quartier souhaite savoir s'il est possible d'obtenir un registre des coordonnées des différents conseils de quartier et notamment membres de bureau afin de programmer une réunion commune début 2022. En effet, Philippe propose d'imaginer une rencontre avec les bureaux des conseils de quartier pour étudier les possibles thématiques de travail communes et actions possibles. Le conseil de quartier propose dans ce sens d'inviter les autres conseils de quartier lors d'une soirée le vendredi 21 janvier 2021. Axel propose que l'on organise cette soirée au centre social Annam.

Il est proposé d'imaginer une rencontre annuelle des conseils de quartier du 20^{ème} arrondissement. Durant cet événement, il serait possible de mêler conférences, ateliers thématiques et forum des initiatives et projets d'associations aidées par les conseils de quartier.

8. Questions diverses

Il est nécessaire que le conseil de quartier Gambetta écrive et valide son règlement intérieur. Dans ce sens, le conseil de quartier entérine le 27 janvier comme date butoir pour cela.

Afin d'assurer la continuité des actions du conseil de quartier, il est validé le maintien du bureau provisoire durant le premier semestre de l'année 2022 jusqu'à l'installation des nouveaux membres du conseil de quartier.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le secrétaire de séance,
Axel CAUSIN

L'animateur du conseil de Quartier Gambetta,
Philippe ARAGON